



Hénin-Beaumont

Pôle Entreprendre

C. S. 90109 - 62252 HENIN-BEAUMONT Cedex

Affaire suivie par : Frank GILSON/Suzanne TESTAS

Tél. 03.91.83.03.90.

Fax. 03.91.83.03.99.

Mail : suzanne.testas@mairie-heninbeaumont.fr

Le **13 JUIL. 2018**

Nos réf : SB/FG/2018-65

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

La municipalité d'Hénin-Beaumont met à disposition de l'association KRAKUS l' Espace François Mitterrand pour y organiser le **Salon de la Pologne** les **28 29 et 30 septembre 2018**.

Afin de se conformer à la législation en vigueur, (en particulier l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige à partir du 1^{er} juillet 2017 à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour le Salon de la Pologne. Vous le trouverez en pièce jointe à ce courrier.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives présentant vos articles et illustrant votre stand.

Les critères d' appréciation se répartiront de la manière suivante :

- 30% sur le rapport qualité/prix
- 30% sur la qualité des produits proposés
- 20% sur la provenance des produits proposés
- 20% sur la décoration du stand

Les produits non assurés et non réglementaires ne pourront être admis. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Député Européen



Dossier complet à retourner avant le **14 août 2018**, délai de rigueur, à l'attention de :
Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT

